



Bilan Gaz à Effet de Serre réglementaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT QUENTINOIS
ANNEE 2019



SOMMAIRE

1. CONTEXTE	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois	3
2. BILAN GES	3
2.1. Description de la personne morale concernée	3
2.2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence.....	4
2.3. Les émissions directes de GES (SCOPE 1), évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonne et en équivalent CO ₂	5
2.4. Les émissions indirectes de GES (SCOPE 2), associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonne équivalent CO ₂	5
2.5. Les autres émissions indirectes de GES (SCOPE 3), quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO ₂ , si la personne morale a choisi de les évaluer	5
2.6. Les émissions évitées	7
2.7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes.....	7
2.8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES	7
2.9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après	7
2.10. Explications de tout recalcul de l'année de référence.....	7
2.11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES.....	9
2.12. Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants.....	9
3. PLAN D'ACTIONS	10

1. CONTEXTE

1.1. Contexte

Les Grenelles de l'environnement 1 et 2 (n° 2009-967 du 3 août 2009 et n° 2010-788 du 12 juillet 2010) font référence à l'établissement de bilans de consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre et également à l'instauration de taxes diverses (carbone, poids lourds, déchets ...).

Le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 rend obligatoire la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre pour, entre autres, **les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants**. Cette comptabilisation est à remettre via la plateforme dédiée en ligne gérée par l'ADEME.

Ce décret a été complété par l'ordonnance n° 2015-1737 du 24 décembre 2015 précisant les délais de remise à jour du bilan fixés à 3 ans pour les collectivités territoriales.

1.2. Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a été créée le 1^{er} Janvier 2017, en réunissant les communes de l'ex Communauté d'agglomération de Saint-Quentin (comportant 20 communes pour 72 500 habitants) et les communes de l'ex Communauté de communes du Canton de Saint-Simon.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois compte désormais 39 communes et près de 81 500 habitants.

Elle est soumise à cette obligation réglementaire de réaliser son bilan gaz à effet de serre sur les SCOPE 1 et 2 (le SCOPE 3 étant optionnel dans la réglementation).

2. BILAN GES

2.1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

Code NAF (APE) : 8411Z

Code SIREN : 200071892

Adresse : 58 boulevard Victor Hugo- 02100 Saint-Quentin

Nombre de salariés : 528 en 2019 (Nota : le nombre de salariés en 2015 était de 324)

Description sommaire de l'activité : Administration publique générale

Description des périmètres opérationnels retenus :

Catégorie de poste d'émissions	N°	Poste d'émission	Source d'émissions
Emissions directes de GES (Scope 1)	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Consommation de gaz et de fioul des différents bâtiments
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Véhicules et engins possédés par l'entité et les délégataires
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	Non concernée
	4	Emissions directes fugitives	Non concernée
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêt)	Non concernée
Emissions indirectes associées à l'énergie (Scope 2)	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommation d'électricité des différents bâtiments.
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Réseau de chaleur
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	Non évalué
	9	Achats de produits ou services	Non évalué
	10	Immobilisations de biens	Non évalué
	11	Déchets	Non évalué
	12	Transport de marchandise amont	Non évalué
	13	Déplacements professionnels	Non évalué
	14	Franchise amont	Non évalué
	15	Actifs en leasing amont	Non évalué
	16	Investissements	Non évalué
	17	Transport des visiteurs et des clients	Non évalué
	18	Transport de marchandise aval	Non évalué
	19	Utilisation des produits vendus	Non évalué
	20	Fin de vie des produits vendus	Non évalué
	21	Franchise aval	Non évalué
	22	Leasing aval	Non évalué
	23	Déplacements domicile travail	Non évalué
	24	Autres émissions indirectes	Non évalué

2.2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2019

Année de référence : 2015

2.3. Les émissions directes de GES (SCOPE 1), évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonne et en équivalent CO₂

Les émissions directes sont évaluées à : 2977 +/-166 TCO2e

2.4. Les émissions indirectes de GES (SCOPE 2), associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonne équivalent CO₂

Les émissions indirectes de GES sont évaluées à : 864 +/-92 TCO2e

2.5. Les autres émissions indirectes de GES (SCOPE 3), quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer

La collectivité n'a pas choisi d'évaluer son bilan GES sur les autres émissions indirectes SCOPE 3. Cependant, les émissions amont liées au scope 1 et 2 non reprises dans le périmètre réglementaire sont néanmoins reprises dans le SCOPE 3 poste 8.

Elles s'élèvent à : 1161 +/-55 TCO2e

Soit un total général bilan GES de 5002 +/-313 TCO2

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Emissions de GES							Emissions évitées de GES	
			CO2 (t CO2e)	CH4 (t CO2e)	N2O (t CO2e)	Autres gaz (t CO2e)	Total (t CO2e)	CO2 b (t CO2e)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)	
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	540	1	6	0	547	0	39	0	
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	2 410	1	22	0	2 430	150	161	0	
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0	
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0	
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)									
		Sous total	2 950	3	28	0	2 977	150	166	0	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	810	0	0	0	810	0	91	0	
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	54	0	0	0	54	0	18	0	
		Sous total	864	0	0	0	864	0	92	0	
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	993	81	86	0	1 161	-416	55	0	
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	0	0	0	0	
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	0	0	0	0	
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0	
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	13	Déplacements professionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	
	14	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0	
	15	Investissements									
	16	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0	
	17	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	18	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	19	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0	
	20	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	21	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0	
	22	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0	
23	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0		
		Sous total	993	81	86	0	1 161	-416	55	0	

2.6. Les émissions évitées

Elles sont présentées dans le tableau précédent, il n'y a pas d'émissions évitées sur le bilan GES 2019.

2.7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Types de données	Description
Données primaires	Données observées, prélevées à partir des systèmes d'information et relevés physiques appartenant ou exploités par la personne morale ou une société dans sa chaîne d'approvisionnement.
Données secondaires	Données génériques ou données moyennes provenant de sources publiées, qui sont représentatives des activités d'une entreprise ou de ses produits.
Données extrapolées	Données primaires ou secondaires liées à une activité similaire qui sont adaptées ou personnalisées à une nouvelle situation.
Données approchées	Données primaires ou secondaires liées à une activité semblable qui peut être utilisée en lieu et place de données représentatives. Ces données existantes sont directement utilisées sans adaptation.

Dans le cadre du Bilan GES de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, les données utilisées sont des données primaires ayant été extraites directement de la comptabilité analytique et des tableaux de bord de la collectivité. Ainsi, les incertitudes utilisées sont celles émanant de la méthode Bilan Carbone® définissant des incertitudes sur le calcul des facteurs d'émission. Il a été ajouté un niveau d'incertitude de 5% sur les données transmises.

2.8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

En raison de l'absence de données sur les recharges de climatisation, le poste concerné n'a pu être renseigné (poste 4 SCOPE 1).

2.9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après

Les facteurs d'émissions et les PRG (pouvoir de réchauffement global) utilisés correspondent à ceux de la Base Carbone®.

2.10. Explications de tout recalcul de l'année de référence

Ce bilan a été réalisé avec la version 7.7 du tableur bilan carbone® en 2020 .

Comparaison avec les facteurs d'émission de l'année 2015

Total des émissions du bilan 2015 : 5228 T +/-312 TCO2

Recalcul du bilan 2015 avec les facteurs d'émission 2019 : 5265 T +/-315 TCO2

Les éléments d'analyse

Par rapport aux émissions de 2015, nous avons pu relever les différences suivantes ayant eu un impact sur le bilan carbone 2019 :

1-Modifications du périmètre organisationnel : En effet de par le regroupement avec la CC du Canton de Sant Simon, des équipements supplémentaires sont gérés par la Communauté d'Agglomération : les sites recensés en 2019 représentent une surface globale de bâtiments de 32 800 m²

2- Certains équipements très émetteurs étaient en travaux courant 2019, notamment la piscine Jean Bouin , la Maison de la nature

Nota : la piscine de Jean Bouin l'année précédente, consommait 1052 MWh en gaz (0 sur notre bilan de 2019)

3- Les consommations gaz du Centre Technique (bâtiment mutualisé avec les services de la ville) n'ont pas été prises en compte (les consommations gaz étant payées par la ville).

Les points 1 2 et 3 entraînent les faits suivants :

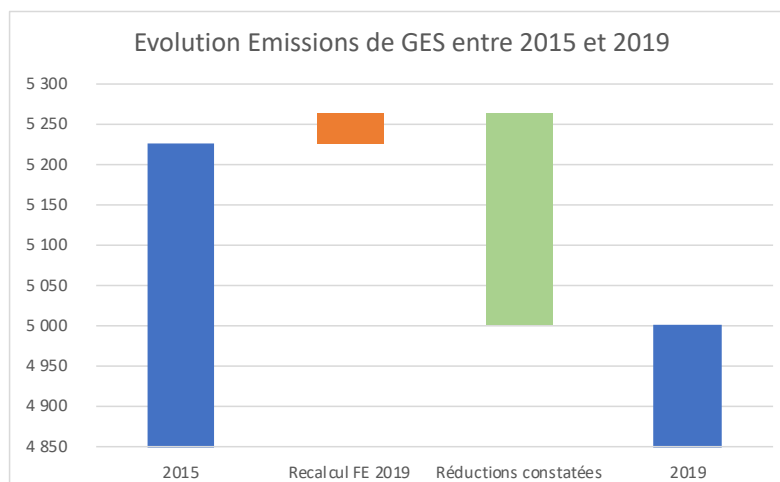
- Sur le SCOPE 1 : le poste Consommation de gaz est de moitié par rapport aux données 2015
- Sur le SCOPE 2 : la consommation globale en électricité est supérieure de 17% par rapport à 2015, ce qui s'explique notamment par l'augmentation du périmètre géographique et ainsi la gestion d'équipements supplémentaires (STEP, production eau potable...)

4- Réductions liées à des actions déployées

Le Bilan de 2015 présentait un plan d'actions qui a été appliqué pour la grande majorité des mesures :

- Actions de sensibilisation sur les économies d'énergie
- Mise en place d'un nouveau contrat d'exploitation de chauffage avec supervision permettant une optimisation énergétique des chaufferies gaz
- Passage de l'éclairage du centre technique en LEDs
- Travaux d'isolation et d'amélioration énergétique des équipements communautaires selon programme annuel (dont changement des pompes à débit variable)
- Des études ont été réalisées (2017 pour le PV au CTA, 2018 pour la récupération de chaleur des eaux usées au niveau de la BUL)
- Inclusion des clauses bilan carbone dans les contrats avec les prestataires
- Changement de motorisation de certaines BOM et autres véhicules vers un parc à motorisation alternative : ainsi la substitution d'une partie des consommations de gazole par du diester a entraîné une diminution de l'impact carbone de 239 T.

Cela conduit à la production du graphique suivant sur la base des éléments connus :



2.11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

<https://www.agglo-saintquentinois.fr>

2.12. Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? Oui en 2015
- Une description des politiques, stratégies ou programmes GES de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :
cf. plan d'actions en lien avec le PCAET.

- Ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études

Par un bureau d'études

- Temps passé : 7 j/H
- Coût de l'étude : 5000 €HT
- Durée de l'étude : 1 mois.

3. PLAN D' ACTIONS

La réalisation de ce bilan GES a permis à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois d'affirmer sa volonté d'œuvrer pour un développement plus durable et une réduction des émissions de gaz à effet de serre, ces émissions étant principalement dûes à la consommation d'énergie du patrimoine (espace BUL, piscines, Hôtel communautaire, Stations d'épurations, usine des eaux, espaces créatis...) et de la flotte de véhicules (bus, bennes à ordures ménagères, véhicules utilitaires et véhicules de services).

Le présent BEGES fait partie du diagnostic du PCAET du territoire. Son plan d'actions est repris à partir du plan d'actions du PCAET.

Numéro	Direction	Orientations	Axes Stratégiques	Mesures	Pilote de la mesure	source de l'action	Objectifs	Description	Remarques	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Public cible	Lien avec autres démarches	Partenaires	Moyens humains	Budget prévisionnel	Calendrier	Action Citerge
1		Hors classement		Gouvernance	COPL	cit'ergie	Suivi des résultats et planification annuelle	Mise en place d'un suivi annuel de l'avancée des actions Cit'ergie et de la mise jour du plan d'action		Suivi de la démarche Cit'ergie	Membres du COPL					2020	
2	AEA	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Les boues de station d'épuration seront envoyées en méthanisation	AEA, DSP	cit'ergie	Produire du gaz renouvelable et valoriser les boues d'épuration	Le méthaniseur est en cours de construction. Il restera à voir la capacité du partenaire à accepter les boues (il est prévu environ 7 000 tonnes).		tonnage de boues envoyées en méthaniseur	SOPROCOS		SOPROCOS DSP			Inscrit dans la DSP, attente de la capacité du partenaire à accepter les boues	3.5.3
3	AEA	Adaptater le territoire aux changements	Se préparer au changement climatique	Plan coulées de boue	AEA	cit'ergie	Protéger les espaces bâtis des risques liés aux coulées de boues en maintenant des alignements boisés et des haies dans les espaces agricoles	L'enquête publique sur l'intérêt des travaux est lancée. Il reste des difficultés avec certains propriétaires, de nombreuses réunions ont eu lieu à ce sujet. Le plan espérait 80% de subvention, possible abandon des maires si remis en cause. Un dossier supplémentaire de financement à l'API a été déposé pour tenter d'atteindre ce plafond de financement.	Compétence provisoire prise pour 9 communes.	% travaux réalisés	Usagers du territoire	communes AMEVA Chambre d'agriculture				3.5.4	
4	AEA	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Renforcement de la politique de recherche des fuites dans les réseaux d'eau	AEA	cit'ergie	Réduire les pertes d'eau potable	Lancement d'un marché pour mieux détecter les fuites, appelé à un bureau d'étude technique. Le prestataire a été recruté et les interventions sont efficaces et portent leurs fruits.	Augmentation du plafond d'aide de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Après une baisse du rendement en 2018, le chiffre 2019 est actuellement en cours de consolidation mais il est d'ores et déjà acté qu'il sera supérieur à celui de 2018.	m ³ ou % de réseau inspecté rendement du réseau de distribution	Usagers du territoire	Agence de l'Eau Artois Picardie			Au fil de l'eau	2.3.2	
5	AEA	Adaptater le territoire aux changements	Aménager le territoire de manière durable	Schémas directeurs des eaux	AEA	cit'ergie	Arriver au bon état chimique de la Somme au niveau des exutoires de la collectivité	Lancement du schéma directeur des eaux potables et de l'assainissement sur les nouvelles communes. Inclut une réflexion sur la désimperméabilisation et sur le raccordement de bassins versants. Potentialité de déraccordement si le sous-sol permet de stocker pour soulager les zones vulnérables		Amélioration de l'état chimique de la Somme au niveau des exutoires de la collectivité Schémas directeurs créés	Usagers du territoire				Les schémas directeurs vont débiter au cours du 1er trimestre 2020 pour une fin attendue en fin d'année	3.5.4	
6	AEA	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Mise en place d'une supervision pour la gestion des données de l'eau potable et de l'assainissement	AEA	cit'ergie	Moderniser et sécuriser les systèmes de traitement des données	Le suivi des installations sera effectué via de nouveaux outils informatiques ce qui permettra d'optimiser l'exploitation, d'améliorer les performances et une réactivité plus importante. La mise en place d'une hyper vision intégrant notamment la cybersécurité est en cours d'étude, l'objectif est d'arriver à la rédaction d'un cahier des charges pour consulter les sociétés en fin d'année		Cahier des charges créé Consultation des sociétés lancée	CASQ	Rev3 Smart City			fin 2020		
7	AEA	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Sensibilisation des usagers sur le sujet de l'eau	AEA	cit'ergie	Sensibiliser les usagers	Les visites de la station d'épuration aux scolaires sont reprises. Projet de portes ouvertes aux Journées du Patrimoine ainsi que création d'une plaquette de présentation. Participation aux ateliers et au forum.	Retard pris pour la plaquette et les portes ouvertes.	Nombre de personnes sensibilisées Plaquette terminée	Usagers du territoire				poursuite pour les visites de la STEP 2020 pour les journées portes ouvertes et la plaquette		
8	DLMG	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Intégration de critères de développement durable avec les prestataires (Marchés, conventions, contrats...)	DLMG	cit'ergie	Réduire l'impact environnemental de l'Agglo et de ses prestataires dans leurs achats de consommables	Ecolabels demandés systématiquement. Achat de papier 100% recyclé. Conventions passées avec les traiteurs et food-trucks. Produits d'entretien bio ou avec éco-label		Marchés validés	Entreprises, agents de l'Agglo				2020	5.2.4	
9	DLMG	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Intégration des fontaines à eau sur le réseau d'eau potable	DLMG	cit'ergie	Supprimer les bonbonnes d'eau et donc réduire les déchets	Les fontaines à eau disponibles dans les bâtiments de l'Agglo seront raccordées sur le réseau d'eau potable et les bonbonnes seront donc supprimées	Lien avec la réduction de l'impact du transport de marchandises	% de bonbonnes supprimées	Agents de l'Agglo				fin d'année 2020	5.2.4	
10	DLMG	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Mise à disposition de vélos électriques	DLMG	cit'ergie	Favoriser le déplacement doux pour les petits trajets professionnels	Mise en place de 10 vélos électriques pour des trajets professionnels uniquement. Ils sont répartis entre le siège, le parc d'isole et le centre technique.	pas disponibles de décembre à fin mars (conditions météo) (37 réservations en 2019)	nombre de réservation de vélo / an	Agents de l'Agglo				Mis en place	4.1.1	
11	DLMG	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Test d'une machine moins consommatrice d'eau pour le nettoyage d'une piscine	DLMG	cit'ergie	Réduire les consommations d'eau	Test d'une machine moins consommatrice en eau pour le nettoyage d'une piscine. S'il est conduant, le but serait de la déployer dans les autres piscines dans un premier temps puis à d'autres bâtiments.	Approximation des consommations: 150L avec la machine contre 700L avant	Conclusions du test Décision de poursuite	Agents de l'Agglo			1ère machine déjà en test 4000€ / machine	test en place		
12	DCTA	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Optimisation de la flotte de véhicules au regard de la charge d'utilisation	DCTA	cit'ergie	Optimiser la flotte de véhicule et promouvoir d'autres moyens de déplacements	Imposer les trajets aux agents via une application. Etude des déplacements via la géolocalisation ainsi que les données de temps d'utilisation. Cela permettra de proposer des solutions d'optimisation d'utilisation. Des solutions telles que : - l'auto-partage - l'organisation par pool et la suppressions des véhicules personnels - des systèmes de localisation - la mise à disposition de cartes de bus seraient étudiées	actuellement impossible, recrutement obligatoire	Recrutement effectué / étude faite	Agents de l'Agglo		1 ETP à recruter ou stagiaire	1 ETP ou stagiaire	2020		

Numéro	Direction	Orientations	Axes Stratégiques	Mesures	Pilote de la mesure	source de l'action	Objectifs	Description	Remarques	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Public cible	Lien avec autres démarches	Partenaires	Moyens humains	Budget prévisionnel	Calendrier	Action Ctergie
13	DCTA	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Recyclage des eaux de la station de lavage	DCTA	cit'ergie	Réduire les consommations d'eau	Récupération et réutilisation des eaux de la station de lavage (en circuit fermé)	Problème lié à la mutualisation du CTA entre la Ville et l'Agglo : nécessite qu'un gestionnaire unique du CTA soit désigné pour pouvoir lancer les travaux	Recyclage des eaux de la station en place	Station de lavage du CTA		Ville de Saint-Quentin			étude 2020 travaux 2021	2.3.2
14	DCTA	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Récupération des eaux de pluie sur le bâtiment NYSAM	DCTA	cit'ergie	Réduire les consommations d'eau	Etudes à remettre à jour Récupération et stockage des eaux de pluie de la toiture du bâtiment NYSAM pour une utilisation pour la station de lavage et le nettoyage des chaussées	Problème lié à la mutualisation du CTA entre la Ville et l'Agglo : nécessite qu'un gestionnaire unique du CTA soit désigné pour pouvoir lancer les travaux	étude mise à jour			Ville de Saint-Quentin			étude 2020 travaux 2021	
15	DDRH	Adapter le territoire aux changements	Adapter les emplois / les formations disponibles	Ajust d'un axe développement durable et environnement dans le plan de formation de l'Agglo, avec ateliers de sensibilisation, écogestes et bonnes pratiques	DDRH	cit'ergie	Former le personnel à l'enjeu climatique afin de réduire l'impact environnemental des agents de l'Agglo	Une présentation des actions développement durable de l'Agglo est effectuée lors de la journée d'intégration nouveaux arrivants. De nouvelles formations sur le développement durable sont proposées. Des ateliers liés au développement durable sont proposés lors de la semaine réflexe prévention.		Nombre d'agents formés Intitulés des formations réalisées et demandées en lien avec le développement durable	Agents de l'Agglo					Mis en place	5.2.3
16	DDRH	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Plan de formation déchet pour les agents de l'Agglo	DDRH	cit'ergie	Former tout le personnel au tri des déchets afin de maximiser la valorisation des déchets	Proposition de formations pour tous les agents. Test de tri des déchets systématique lors de recrutements et formation en fonction des résultats		nombre d'agents formés	Agents de l'Agglo						5.2.4
17	DECC	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Tableau de suivi des consommations mis à jour pour dégager des indicateurs pour le prochain PPI	DECC	cit'ergie	Effectuer un suivi plus précis des consommations de l'Agglo, notamment en ajoutant le suivi énergétique au suivi financier	Suivi mensuel pour les bâtiments les plus consommateurs (barils jaunes) et moins fréquents pour les faibles consommateurs Suivi des consommations d'eau intégré au même document	Nécessite moyen humain supplémentaire	Tableau à jour	DECC	Mesure compteurs communicants		0,5 ETP si compteurs communicants	0,5 ETP	2021	
18	DECC	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Mise en place de compteurs communicants	DECC	cit'ergie	Faciliter le suivi des consommations et repérer plus rapidement toute anomalie	Installation de compteurs communicants systématique lors de travaux. Remplacement au fil de l'eau des compteurs existants	Partie informatique à gérer (logiciel, communication...)	Tableau de suivi	DECC	Smart city Rev3		0,5 ETP	0,5 ETP plus compteurs	Au fil de l'eau	
19	DECC	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires	DECC/DGS	cit'ergie	Poursuivre et accélérer la rénovation énergétique des bâtiments de l'Agglo	Salon le PPI La chaufferie de bâtiment Victor Hugo a été remplacé par des pompes à chaleur. La maison du parc sera entièrement rénovée énergétiquement. Le chauffage se fera via une pompe à chaleur. Cela permettra également de réduire les émissions de GES. La piscine Jean Bouin est en train d'être rénovée énergétiquement, avec une production de chaleur solaire prévue Une étude pour réaliser des travaux de rénovation énergétique du pôle communautaire de Clastres est en cours.	Rénovation de la piscine Jean Bouin et de la maison du parc en cours	Consommations des bâtiments	Bâtiments de l'Agglo	Rev3 Smart city			Selon PPI	Au fil de l'eau	
20	DECC	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Lors de l'acquisition ou pour des bâtiments acquis récemment, avoir un diagnostic énergétique et technique.	DECC	cit'ergie	Connaître la performance énergétique des bâtiments et pouvoir prévoir une rénovation si nécessaire	Les diagnostics énergétique et technique sont disponibles à l'achat ou planifiés rapidement s'ils n'existent pas		Diagnostiques des nouveaux bâtiments disponibles	Bâtiments de l'Agglo					Au fil de l'eau	
21	DECC	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développement de bornes de recharges pour véhicules électriques légers en interne	DCTA/DECC	cit'ergie	Permettre l'accueil de véhicules électriques légers	Adaptation du garage d'un bâtiment afin de permettre le rechargement de voitures électriques sur 32 places	Problème lié à la mutualisation du CTA entre la Ville et l'Agglo : nécessite qu'un gestionnaire unique du CTA soit désigné pour pouvoir lancer les travaux	nombre de places de recharge pour véhicule électrique	Agents de l'Agglo	Rev3		50 000€ études	2022 si gestionnaire unique passé en 2020 et sous réserve arbitrage	4.1.3	
22	DECC	Amplifier la transition énergétique	Accélérer le développement de l'énergie renouvelable sur le territoire.	Installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture du CTA	DECC	cit'ergie	Produire une partie du besoin en électricité du CTA	Etude potentiellement intégrée à l'étude du gestionnaire unique. Le projet n'est pas dépendant de la création des bornes de recharges mais est tout de même lié.	Sous réserve arbitrage recrutement AMO	étude faite	CTA	Rev3			étude 2020 sous réserve arbitrage recrutement AMO	2.2.2	
23	DADT	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat privé (OPAH)	DADT	POA habitat action 2	Aider les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs à l'adaptation et à la rénovation des logements. Réduire la part de logement potentiellement indigne et remettre sur le marché les logements vacants	Une étude pré-opérationnelle sera effectuée pour définir le type d'opération à programmer.		Nombre de dossier propriétaires occupants et propriétaires bailleurs réalisés Suivi des montants de travaux engagés et des subventions	Propriétaires et locataires de logements sur le territoire	PLUI-HD	Etat, ANAH, CAF, autres partenaires financiers	80 000€ d'étude et 120 000€/an	En continue sur la durée du POA habitat	6.2.1	

Numéro	Direction	Orientations	Axes Stratégiques	Mesures	Pilote de la mesure	source de l'action	Objectifs	Description	Remarques	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Public cible	Lien avec autres démarches	Partenaires	Moyens humains	Budget prévisionnel	Calendrier	Action Ctergie
24	DADT	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Lutter contre l'habitat privé dégradé et la précarité énergétique	DADT	POA habitat action 1 RDD	Augmenter le nombre de rénovation de passoires thermique et améliorer la qualité de vie des occupants	Mise en place expérimentale sur certains logements déjà dotés d'un permis de louer. Empêcher la location de logements indigents et indécents	Le but est de voir les bénéfices avant de déployer le permis	nombre de permis délivrés / nombre de permis demandés nombre de rénovation engagée suite au refus de délivrance d'un permis	Propriétaires et locataires de logements sur le territoire	PLUI-HD				En continue sur la durée du POA habitat	6.2.1
25	DADT	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Aides financières à la rénovation augmentées	DADT	RDD, POA action 1	Encourager la rénovation des logements des ménages à faible revenu	La participation de l'Agglo est établie sous la forme de pourcentage du montant HT des travaux, plafonné à 20 000€, définie de la manière suivante : - 5% pour les propriétaires occupants modestes, soit un maximum de 1 000€ - 10% pour les propriétaires occupants très modestes, soit un maximum de 2 000€ De plus, mise en place d'une aide pour le développement des logements à destination des personnes défavorisées (participation de 5% jusqu'à un maximum de 35 000€).		Nombre d'aides versées et/ou Montant des aides versées	Propriétaires de logements sur le territoire organismes de logement social	Habiter mieux	Anah			En continue sur la durée du POA habitat	1.4.2
26	DADT	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Sensibilisation et accompagnement des propriétaires et des locataires	DADT	POA habitat action 10	Promouvoir la rénovation thermique des logements	Balades thermiques proposées pour mettre en évidence les dépenses thermiques des bâtiments. Accompagnement efficace propriétaires et des locataires, notamment vis-à-vis des programmes et des aides avec de la communication et en renforçant le guide unique de l'habitat : - Volet social d'accompagnement des ménages - Volet juridique pour le montage des dossiers - Renforcer les permanences organisées à Clastres et Saint-Quentin dans le cadre des Espaces Info Energies		Nombre de balades thermiques effectuées Evolution du nombre de demande d'information auprès des mairies et du Guichet unique de l'habitat Nombre d'action de communication réalisées Nombre de réunions organisées Nombre de personnes formées	Habitants du territoire	POA Habitat	Communes, Etat, Ademe, Espace-Info Energie, ADIL	1 ETP	53 000€/an (ETP et communication)	En continue sur la durée du POA habitat	1.4.2
27	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	S'engager dans des réflexions à l'échelle du Pays du Pays du Saint-Quentinois et/ou des intercommunalités voisines pour des coopérations visant à étendre les solutions de mobilité	DADT	PDU action 11	Proposer des solutions de mobilité s'affranchissant des limites administratives afin de répondre aux dynamiques et besoins de mobilité des habitants			coopération avec les EPCI lancée	Habitants du territoire, Habitants des territoires voisins en déplacement vers le territoire	PLUI-HD	Intercommunalité voisines			moyen terme (2 à 5 ans)	4.4.1
28	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Réduction de l'impact du transport de marchandises	Expérimenter un système de livraisons finales avec des véhicules propres et de petites tailles	DADT et Ville	PDU action 6	réduire les pollutions et les impacts des livraisons	Engager une concertation avec les acteurs locaux pour adapter la réglementation des livraisons et étudier la mise en place d'un espace logistique de proximité et de consignes de livraisons		Enquête de satisfaction des commerçants Comptage véhicules Evolution de la vitesse commerciale des bus Evolution des contrevenants pour non respect des horaires de livraisons	Commerçant Centre ville	PLUI-HD	Ville de Saint-Quentin CC transporteurs et commerçant	25 000 €	court terme (<2ans)		
29	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Revoir les normes de stationnement pour les futurs projets de construction en cœur d'agglomération	DADT	PDU action 9	Réduire les obligations en matière de création de stationnement dans les secteurs denses et bien desservis par les transports en commun Favoriser le report modal Limiter la consommation foncière	Possibilité de limiter le nombre de places de stationnement de tout types de bâtiments d'habitation. Encouragement à la mutualisation si le bâtiment ou projet assure plusieurs fonctions (afin de réduire les normes minimales et maximales de stationnement) Obligation de fixer un nombre minimum de places de stationnement vélos dès qu'une obligation de stationnement voiture est fixée		Evolution du nombre de projet de construction Evolution du taux de motorisation des ménages	territoire	PLUI-HD	Communes, Promoteurs		court terme		
30	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développer les aménagements de priorisation bus pour fluidifier leur circulation	DADT et Ville	PDU action 10	Les temps de parcours des transports collectifs doivent être les plus proches de ceux de l'automobile afin d'être réellement concurrentiels. Afin de garantir la vitesse commerciale d'un réseau de transport, de aménagements de voirie peuvent être envisagés	Envisager la création de voies réservées en section courante (sur le pont d'ail par exemple) Prioriser la circulation des véhicules de transport en commun aux intersections les plus congestionnées via des aménagements légers, dispositifs de priorisation aux feux et/ou couloir bus d'approche Systématiser la mise en ligne des arrêts en milieu urbain		Nombre d'aménagements (arrêts, couloirs, priorités) et linéaire de voies traitées Evolution de la vitesse commerciale des transports en communs	Usagers du territoire	PLUI-HD	Ville de Saint-Quentin principalement Communes Saint-Quentin Mobilité	environ 300 000€	au fil de l'eau		
31	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Réaliser un schéma directeur cyclable à vocation utilitaire sur l'agglomération afin de disposer d'une vision d'un maillage à long terme	DADT	PDU action 14	Disposer de la vision d'un futur maillage pour faire du mode cyclable une alternative crédible à l'automobile pour les déplacements de courte distance et de services complémentaires	Définition des liaisons à développer dans le cadre du Schéma Vélo (identifications des déplacements internes aux pôles de Saint-Quentin, des déplacements entre Saint-Quentin et les communes limitrophes, rabattements vers les gares de Flavy-le-Marlet et Montescourt...) Définition des aménagements cyclables à réaliser et leur priorisation Proposer un jalonnement adapté des itinéraires et les services complémentaires à la pratique. Mettre en place un comité d'usagers		Schéma directeur créé et/ou Linéaire d'aménagement cyclable réalisé / jalonné Fréquentation des aménagements (base de compteurs vélos) Evolution de la part modale de vélo	Usagers du territoire	PLUI-HD	ADEME CD02 Région Communes	environ 40 000€	court et moyen terme	1.2.2	

Numéro	Direction	Orientations	Axes Stratégiques	Mesures	Pilote de la mesure	source de l'action	Objectifs	Description	Remarques	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Public cible	Lien avec autres démarches	Partenaires	Moyens humains	Budget prévisionnel	Calendrier	Action Ctergie
32	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développer les itinéraires cyclotouristiques sur le territoire	DADT	PDU action 15	Créer des itinéraires cyclotouristiques pour découvrir et valoriser le territoire et profiter des retombées économiques de cette forme de tourisme	Permettre la continuité des itinéraires cyclotouristiques nationaux et européens Offrir des itinéraires de loisirs sécurisés Constituer une armature forte du futur réseau cyclable Aménager la véloroute 30 le long du canal de la Somme, les bords du canal de Saint-Quentin et une liaison entre Saint-Quentin et l'Eurovélo 3 Développer le label Accueil Vélo		Linéaire d'itinéraires cyclotouristique Fréquentation des itinéraires (pose de compteurs vélos)	Territoire	PLUI-HD	Communes CD02 VNF Office du tourisme FEDER		Véloroute : 1,5 M€ Canal de Saint-Quentin : 1,4 M€ Jonction Saint-Quentin - E313 : 800 k€ Animations sur le canal : 20 000€/an label Accueil vélo : 3 000€/an	moyen et long termes	
33	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développer le stationnement vélo sur Saint-Quentin et les polarités avec notamment du stationnement sécurisé adapté	DADT	PDU action 16	Encourager la pratique du vélo en levant la contrainte du stationnement	Adapter l'offre à la durée du stationnement et compléter les espaces de stationnement présents sur les pôles de la CASQ : Arceaux ou abris couverts pour un stationnement de courte durée, localisés à proximité des commerces, des établissements scolaires, des équipements administratifs, sportifs, culturels et de loisirs ainsi qu'au sein des zones d'activités Des box sécurisés pour le stationnement longue durée (journée) au niveau des gares et des principaux pôles d'intermodalité		Nombre de points de stationnement vélo sur le territoire Suivi de l'occupation	Territoire	PLUI-HD	Communes Grandes surfaces Etablissements scolaires...		Vague d'équipement prioritaire : 75 000€ Vélo stations : 50 000€ Box individuel : 1 500€/vélo Abris couverts : 500€/vélo Arceaux en U : 100€/arceau	au fil de l'eau	
35	DADT	Adapter le territoire aux changements	Aménager le territoire de manière durable	Développer des espaces de services publics répartis sur le territoire (ou itinérant) afin de réduire les déplacements	DADT	PDU action 20	Rapprocher les services et commerces des habitants pour diminuer les déplacements	Encourager le développement des Maisons de services sur le territoire (rotation des services assurés par l'Etat, les collectivités, la poste, la CAF...) Créer des espaces relais intercommunaux Accompagner les projets de commerces ambulants / itinérants		Usagers des services itinérants proposés Fréquentation des Maisons de services, espaces relais intercommunaux	Territoire	PLUI-HD	Communes			au fil de l'eau	
36	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Accompagner le développement de la mobilité propre électrique	DADT et Communes	PDU action 21	Favoriser l'achat et l'utilisation de véhicules non polluants, inciter à la mobilité cyclable	Continuer le déploiement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE) sur le territoire, en cohérence avec le schéma départemental Déployer des bornes IRVE accessibles aux Vélos à Assistance Electriques (VAE) sur les principales polarités du territoire		Nombre d'IRVE automobile et vélo sur le territoire	Territoire	PLUI-HD	Communes USEDA		prix d'une borne entre 7000 et 12 000€ Budget global à définir selon l'ambition du projet et du maillage attendu	au fil de l'eau	
37	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Encourager la mise en place de Plan de mobilité des entreprises et des administrations	DADT en tant que fédérateur / initiateur	PDU action 22	limiter l'automobile et instituer une nouvelle manière de penser ses déplacements quotidiens	Elaboration d'un PDA par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin afin de montrer l'exemple Accompagnement des entreprises et des administrations		nombre de structures et de salariés intégrés dans un Plan de déplacement Evolution de la répartition modale des déplacements pour les salariés concernés	Acteurs du territoire	PLUI-HD	Entreprises et administrations CD02 ADEME		entre 25 000€ et 75 000€	moyen et long terme	
38	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Mieux informer sur les différentes offres de mobilité présentes sur le territoire et centraliser l'information en un lieu unique	DADT et syndicat Hauts-de-France Mobilités	PDU action 23	Avoir une population informée sur l'offre de mobilité à leur disposition et la plus adaptée à leur situation	Edition d'un guide mobilité (de préférence numérique pour le faire évoluer plus facilement) Intégration de l'ensemble de l'offre de mobilité dans une plateforme numérique locale et faire connaître cette plateforme (déclinaison du site internet de l'agglomération et adaptation smartphone) Mieux articuler les différents canaux d'informations sur l'offre de mobilité		Fréquentation des services existants	Territoire	PLUI-HD	Ensemble des acteurs de la mobilité		guide mobilité : entre 10 000 et 15 000€ Dédiaison numérique : 10 000€	au fil de l'eau	
39	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Aller vers une intégration tarifaire entre les différents réseaux de transport sur le Saint-Quentinois	DADT et Région	PDU action 13	Permettre l'utilisation d'un seul titre de transport quel que soit le réseau emprunté aussi bien pour des déplacements internes à la CASQ que depuis l'extérieur pour optimiser l'utilisation combinée de ces différents réseaux, en lien avec les travaux à l'échelle du Syndicat Hauts de France Mobilités	Cela permettra de fluidifier les déplacements multimodaux en levant la contrainte de l'achat de 2 titres de transports distincts.		Fréquentation des 3 réseaux Nombre de validations multimodales	Usagers du territoire	PLUI-HD	Syndicat Hauts-de-France Mobilité Exploitant des réseaux			moyen terme	
40	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développement du tourisme fluvestre	DADT		Familiariser les personnes à un autre mode de transport	Etudes pour le renouveau du tourisme fluvestre sur le canal de Saint-Quentin. Développement la plaisance fluviale avec des liens avec des points d'intérêt ou d'autres modes de déplacements doux. Faire un état des lieux de l'état de praticabilité pédestre et cyclable des chemins de halages		Orientation stratégique du projet définie (structuration de l'association, définition de l'identité du canal de Saint-Quentin, mise en réseau et animation de la voie d'eau).	Habitants du territoire et des EPCI voisins	Schéma directeur cyclable Développement des itinéraires cyclotouristiques sur le territoire	Communautés d'agglomération de Cambrai et de Chauny-Tergnier-La Fère, Communautés de communes du Pays du Vermandois et de l'Est de la Somme, VNF, Région, Banque des territoires, Office du tourisme et des congrès du Saint-Quentinois, OIT du Vermandois et du Cambrailis	60 000 €	2020-2026		

Numéro	Direction	Orientations	Axes Stratégiques	Mesures	Pilote de la mesure	source de l'action	Objectifs	Description	Remarques	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Public cible	Lien avec autres démarches	Partenaires	Moyens humains	Budget prévisionnel	Calendrier	Action Citergie
42	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Test et achat de bus à faibles émissions	DADT		Augmenter la part de véhicules à faibles émissions dans le renouvellement de la flotte de transport en commun. Apporter un mix énergétique dans la flotte.	Test de bus (électriques, efficient-hybrides, GNV,...) afin de recueillir des retours d'expérience pour sensibiliser les usagers et choisir plus efficacement la technologie des futurs bus.		Text des différents type de bus effectués Nombre de bus à faible émissions acheté / Part des véhicules à faibles émissions dans la flotte	Usagers du territoire, chauffeurs	Rev3 PDU	Transdev mobilités du Saint-Quentinoise			Tests en cours Achat des premiers bus en 2020 / 2021	4.1.2
43	DADT	Tendre vers une mobilité durable	Modifier les modes de transports de personnes	Développer les initiatives de type pédibus / vélobus et l'écomobilité scolaire pour apprendre les bonnes pratiques	DADT	PDU action 17	Réduire l'utilisation de la voiture particulière sur le trajet domicile-école et favoriser l'utilisation des modes doux Favoriser l'apprentissage des bons comportements routiers auprès des jeunes scolaires	Organiser des ateliers en milieu scolaire Insuffler des initiatives de pédibus à l'échelle des communes Expérimenter un système de vélocar sur une école Saint-Quentinoise Assurer la pérennité des systèmes		Nombre d'écoles sensibilisées Nombre de lignes pédibus / vélobus développées et nombre d'élèves inscrits	Scolaire	PLUI-HD	CASQ Etablissements scolaires Associations de parents d'élèves...		Panneaux vélobus : 100 €/u Equipements des élèves : 20€/élève Vélocar : 12 000 €	court et moyen terme	
44	DCC	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Sensibilisation des usagers à la réduction des déchets et au tri	DCC	cit'ergie	Sensibiliser des usagers à la réduction des déchets et au tri	Poursuite des ateliers de promotion du réemploi avec l'utilisation d'objets à recycler ou destinés à être jetés en déchèterie et des ateliers réparation de vélos		Nombres d'ateliers proposés et nombre de personnes sensibilisées	Usagers du territoire		CODEV			Au fil de l'eau	
45	DCC	Tendre vers une mobilité décarbonnée et économe en énergie	Modifier les modes de transports de personnes	Sensibilisation des usagers	DCC	cit'ergie	Promouvoir les mobilités douces auprès des usagers	Poursuite des ateliers de réparation de vélos et des randonnées thématiques.		Nombres d'ateliers proposés et nombre de personnes sensibilisées	Usagers du territoire		CODEV			Au fil de l'eau	
46	DCC	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Sensibilisation des usagers	DCC	cit'ergie	Sensibiliser les usagers à la réduction des consommations d'eau	Poursuite des ateliers axés sur la maîtrise de la consommation de l'eau et sur la sensibilisation aux écogestes		Nombres d'ateliers proposés et nombre de personnes sensibilisées	Usagers du territoire		CODEV			Au fil de l'eau	
47	DCC	Adapter le territoire aux changements	Aménager le territoire de manière durable	Concertation avec la société civile	DCC	cit'ergie	Poursuivre la concertation avec la société civile via le CODEV	Réflexion du CODEV sur les thématiques de l'économie circulaire, la récupération d'eau de pluie, la mobilité, et sur l'énergie. Le CODEV a également été associé à la réflexion sur les questions liées au potentiel des énergies renouvelable dans le cadre de l'élaboration du PCAET		Sujets abordés Nombre de mobilisation par an	Usagers du territoire		CODEV			Au fil de l'eau	
48	DECV	Adopter un mode de vie écologique et raisonné	Développer l'économie circulaire	Plan Local de Prévention des déchets (PLP)	DECV	Cit'ergie	Réduire la production de déchets sur le territoire et augmenter la part de valorisation de ceux restant.	Animations/sensibilisation des usagers et des différents acteurs tels que les établissements scolaires, les entreprises, les centres de formations... Accompagnement familles D gaspi Poursuite du Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire Collectes éco-responsables pour le réemploi Hauts de France Propre reconduit en 2020 (à revoir) Installation de composteurs collectifs Distribution de composteurs individuels Extension des consignes de tri en étude		Nombre de personnes/établissements sensibilisés Kilo de déchets évités (REGAL uniquement) Kilo de déchets valorisés (REGAL uniquement) Tonnages OM et tri / an / habitant Nombre de partenaires mobilisés	Tous les usagers		DCC/CODEV Associations locales Région AIDEME Unis-Cité Valor'Aine	7 ETP	(partie REGAL : 57 000€) Budget communication : 10 000€	Lancement du PLP en 2020 Extension des consignes de tri en 2021	
49	DECV	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Les ordures ménagères ne sont plus enfouies mais incinérées	DECV	Cit'ergie	Valorisation énergétique des ordures ménagères	Les ordures ménagères sont désormais envoyée en centre d'incinération et non plus enfouies.		Tonnage de déchets envoyés en incinérateur Efficacité énergétique / rendement de l'unité d'incinération	Tous les usagers		Valor'Aine			Mis en place	
50	DECV	Amplifier la transition énergétique	Viser la sobriété énergétique du territoire	Mise en place de la valorisation des CEE	DECV	cit'ergie	Recherche de financements permettant d'accélérer les opérations d'économies d'énergie	La valorisation des CEE de l'Agglo a été mise en place, la valorisation de CEE TEPCV pour les communes a été testé, réflexion en cours pour savoir si le dispositif est poursuivit et étendu		MWh cumac récupérés	DFAP			0,5 ETP	0,5 ETP	2020	
51	DECV	Tendre vers une mobilité durable	Réduction de l'impact du transport de marchandises	Test du carburant végétal B100 sur pour les bennes à ordures ménagères de	DECV	cit'ergie	Utiliser un carburant d'origine renouvelable et permettant de réduire les émissions de GES	Test du carburant B100 100% végétal sur les bennes à ordures ménagères (BOM)		tests effectués	BOM		oléo 100			2020	